



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

syndicats intercommunaux

Question écrite n° 81526

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales si une commune peut adhérer à un syndicat intercommunal pour des compétences limitées à une partie de son territoire comme par exemple un bassin versant.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire est invitée à se reporter à la réponse à la question n° 13898, posée le 17 juin 2010.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81526

Rubrique : Coopération intercommunale

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6855

Réponse publiée le : 7 septembre 2010, page 9741